



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres titulaires présents :*

M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER.

#### *Membres suppléants avec voix délibératives présents :*

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

M. Christophe CHEVRIAU

#### *Membres titulaires absents :*

M. Jean ESMONIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Dominique GRIMPRET	M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. François HELIE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Sandrine RICHARD	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Thierry FALCONNET	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Michel JULIEN
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
M. Roland PONSAA	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Louise BORSATO	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

## **OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF**

### **Actualisation des tarifs de collecte des déchets verts en porte à porte pour 2015**

Le service de collecte des déchets verts en porte à porte a été mis en place en 2009, comme suite au choix de la collectivité de ne plus collecter des déchets d'espaces verts en mélange avec les ordures ménagères.

Ce dispositif basé sur le volontariat, vient en complément des solutions déjà offertes à la population du Grand Dijon (l'apport gratuit en déchetterie sans limitation de volume et le compostage individuel).

Les principes de la mise en place de cette collecte en porte à porte sont les suivants :

- dotation par le Grand Dijon, de bacs de 240 litres spécifiques aux déchets verts : chaque foyer pouvant demander 1 ou plusieurs bacs,
- période de collecte : d'avril à mi décembre, soit 37 semaines en 2014,
- fréquence de collecte : 1 fois par semaine.

La simulation financière de 2009 proposait, pour un coût nul à supporter par la collectivité, un prix par bac pour 30 collectes par an de 45 €, le prestataire devant vider les déchets verts sur un site indiqué par le Grand Dijon.

A ce jour 3 281 conventions ont été signées (346 nouvelles conventions signées pour 2014 à ce jour) et 3 618 bacs collectés. On estime qu'à fin 2014 près de 1 400 tonnes de déchets verts auront été collectés en porte à porte.

Comme chaque année, il convient de procéder à la réactualisation des tarifs,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement et Services d'Intérêt Collectif,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de reconduire** pour l'année 2015 le service pour une durée identique de 37 semaines (du 30 mars au 9 décembre) et pour le même montant annuel de 45 € TTC / bac.

Le tableau ci-après donne à titre indicatif le montant des abonnements en fonction du nombre de bacs et de la date d'abonnement :

	<i><b>Prix pour 1 bac de 240 l</b></i>
<i>Convention signée jusqu'au 30 avril</i>	<i>45,00 €</i>
<i>Convention signée entre le 1er mai et le 31 mai</i>	<i>39,00 €</i>
<i>Convention signée entre le 1er juin et le 30 juin</i>	<i>33,00 €</i>
<i>Convention signée entre le 1er juillet et le 31 juillet</i>	<i>25,50 €</i>
<i>Convention signée entre le 1er août et le 31 août</i>	<i>19,50 €</i>
<i>Convention signée entre le 1er septembre et le 31 octobre</i>	<i>12,00 €</i>

*Le coût de l'abonnement est proportionnel au nombre de bacs (ex : 2 bacs avec convention signée avant le 30 avril : 45x2=90 €)*

- **de préciser** qu'un usager ne peut sur la même année civile dénoncer une convention puis en signer une nouvelle ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.